



Rencontre avec M. Régis DACHICOURT, délégué du Directeur Général.

Jeudi 14 septembre 2023
CDFiP de Morne – Caruel
10H30 (Salle de réunion au 2^e étage)

Monsieur le Délégué du Directeur Général,
Monsieur Le Directeur Régional des Finances Publiques de la Guadeloupe,
Messieurs Les Directeurs adjoints,

Monsieur Le Délégué du Directeur Général, la CGT FiP de Guadeloupe vous souhaite la bienvenue sur le territoire de Guadeloupe. Vous venez rencontrer les personnels de la DRFiP (encadrants et agents) et leurs représentants syndicaux, après tout juste 11 mois, après la venue du DGA, Antoine MAGNANT, le mardi 11 octobre 2022. La CGT espère y voir là, une attention toute particulière et un intérêt certain de la DG, pour notre département. Elle espère que l'objectif principal de votre visite est de faire avancer les dossiers ouverts, de se saisir de ceux en stand-by et bien entendu de s'emparer des nouveaux et des oubliés. C'est assurément dans cette posture que la CGT s'inscrit, celui d'un dialogue franc et constructif, pour une DRFiP de Guadeloupe assurant ses missions de service public, un service aux publics, dans des conditions de travail de qualité pour les personnels.

Si la CGT avait tenu à saluer la venue du DGA, dans notre département, elle lui avait aussi rappelé que cette visite était attendue, depuis fort longtemps et qu'elle faisait partie des engagements du précédent DRFiP. Pour autant, la CGT avait, dans sa déclaration d'ouverture des débats, rappelé au DGA, qu'à 2 mois des élections professionnelles, la légitimité des discussions, de ce mardi 11 octobre 2022, trouvait ses limites, dans le fait qu'il y aurait, dès le 8 décembre 2022, une nouvelle configuration de la représentativité des représentants des personnels, issue de la volonté démocratique exprimée par ces derniers.

Aujourd'hui, cette légitimité s'est exprimée. La CGT en est sortie largement majoritaire, en emportant 5 sièges sur 8, pour la composition du CSAL.

Avant d'aborder les sujets spécifiques à notre département, la CGT tient à vous rappeler que les organisations réclament que soit mis fin : aux suppressions d'emplois, aux restructurations incessantes, aux missions malmenées, aux dégradations des conditions de travail, aux carrières bloquées, aux mutations empêchées, aux transferts ou créations de missions nouvelles.

Le DG reconnaît l'engagement et l'attachement au service public républicain des agents de la DGFIP.

Ce 12 septembre 2023 s'engage, après deux ans d'attente, une négociation avec la DG sur notre régime indemnitaire. La Direction générale doit maintenant prendre le

temps et se donner les moyens de reconnaître enfin que la seule richesse de la DGFIP est l'investissement de ses agentes et de ses agents. C'est elle qui, aujourd'hui, a rendez-vous avec les agents.

Parce que notre pouvoir d'achat a fondu depuis 20 ans (notamment à cause du gel de la valeur du point d'indice — base de calcul de nos salaires — et l'accélération de l'inflation > 7 %).

- Parce que les 2 dernières maigres augmentations du point d'indice (3,5 % et 1,5 %) ne compensent pas ce décrochage.
- Parce que d'autres secteurs de la Fonction publique ont, ou vont, bénéficier de revalorisations alors que nous, DGFIP, supportons les suppressions d'emplois (3 milliards d'euros d'économie) au prix d'une surcharge de travail, de restructurations incessantes et d'un accroissement des charges de travail !
- Parce que le régime indemnitaire DGFIP représentant environ le tiers de notre rémunération n'a connu que des revalorisations limitées et sectorielles, les personnels exigent la reconnaissance de leur engagement. Elle est urgente. Elle passe par une revalorisation pérenne immédiate de la rémunération pour tous, tous grades confondus.

Les agents de la DGFIP n'acceptent plus de rester au bord de la route salariale...La grogne monte dans les rangs...

Les agents de la DGFIP, avec le soutien (des 4 OS les plus représentatives à la DGFIP), CGT Finances publiques, Solidaires Finances Publiques, F.O-DGFIP et l'alliance CFDT CFTC Finances publiques revendiquent, pour leurs salaires, une véritable augmentation de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, ainsi qu'une revue de leurs RÉGIMES INDEMNITAIRES :

- **La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (inchangée depuis 2017 !);**
- **La revalorisation de la valeur du point ACF (inchangée depuis 2009 !)** ;
- **L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels;**
- **La revalorisation de la prime de rendement (inchangée depuis 2017 !)** ;
- **Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires ;**
- **La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail;**
- **La revalorisation substantielle des remboursements de frais;**
- **L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées.**

Mais avant de faire un bilan des avancées, des stagnations et des promesses non tenues, depuis la venue du DGA, la CGT vous propose de découvrir quelques chiffres clés de l'économie guadeloupéenne. Ils éclaireront nos débats.

La Guadeloupe, c'est :

— **32** communes, somme toutes largement endettées ; **6** EPCI ; **3** dépendances, en sortant Saint-Martin et Saint-Barthélemy (toutes 2 ayant choisi un destin aux statuts institutionnels différents de la Guadeloupe continentale, mais ces anciennes dépendances demeurent encore bien imbriquées dans le pilotage fiscal de la DRFiP de Guadeloupe)

– **Une population en décroissance : -2 % en 2021 sur un an (402 000 hab en 2010 ; 372 939 en 2021)**

– **Sur un an, le taux de chômage augmente de 2 points en 2022 (16 % en 2020 ; 18 % en 2022). Il est de 7,2 % en août 2023 dans l'hexagone...tous ces chiffres sont ceux de l'Insee.**

Toujours en août 2023, il est de 18,3 % en Guadeloupe. Je vous épargne les calculs. Le taux de chômage en Guadeloupe est 3 fois plus élevé qu'en France Hexagonale.

– **Un jeune français sur dix est « en difficulté de lecture » et près de la moitié de ces 10 % est en situation d'illettrisme, a révélé une étude du ministère de l'Éducation publiée mardi 6 juin 2023. Ces travaux s'appuient sur des tests conduits en 2022 auprès des participants à la Journée Défense et citoyenneté.**

– **En Guadeloupe, la Réussite scolaire est un trompe-l'œil**
Tout comme les élèves de Martinique et de La Réunion, les écoliers guadeloupéens ont moins de jours de classe par an que les autres. Les causes sont multiples, comme le rappelle Cécile Rilhac, l'une des corapporteuses, qui souligne « des absences liées aux conflits sociaux récurrents, aux événements climatiques extrêmes, aux coupures d'eau ou des faits plus localisés, comme l'échouage des sargasses ou des opérations de dératisation » .

– **Le secteur tertiaire est le principal employeur en Guadeloupe**

– **Un rebond des exportations en 2022 : + 79 % sur 2 ans – tout vient de loin et cela coûte cher et plombe le pouvoir d'achat des Guadeloupéens.**

– **Une forte reprise des créations d'établissements depuis 2021 : elles ont quadruplé en 2 ans**

– En Guadeloupe, **une résidence principale sur cinq** se situe dans le parc social.

Au 1er janvier 2022, les logements collectifs constituent 93 % de ce dernier.

– **En 2022, la Guadeloupe se situe au 3e rang des départements d'outre-mer les plus chers en termes de loyers, après la Guyane et Mayotte.**

Beaucoup de thèmes avaient été abordés avec le DGA, il y a 11 mois. Un certain nombre et pas des moindres, plus particulièrement, sur le volet RH ont trouvé des solutions pragmatiques, auprès du Directeur adjoint, Monsieur Alban VILMEN, en lien avec le DRFIP. Ainsi, nombre de dossiers évoqués en bilatéral ont fait l'objet de solutions très favorables pour les agents concernés. La CGT se félicite de ce dialogue sain noué avec les RH.

La CGT est intervenue sur différents sujets :

- 1/ Quel est l'avenir de la structure de Marie-Galante ?
- 2/ L'avenir du CDFP de Saint-Martin, dans le cadre particulier de son statut de collectivité autonome ;
- 3/ La formation professionnelle des agents DGFIP du CDFP et des agents de la COM en lien avec l'école nationale des finances publiques ;
- 4/ Demande la présence d'un Inspecteur Sécurité Santé au Travail basé en Guadeloupe
- 5/ Sécurisation du CIMM / mutation : encore beaucoup de collègues qui attendent un retour en Guadeloupe
- 6/ Liste d'aptitude...peau de chagrin d'année en année...les promesses lors de la fusion n'ont pas été tenues
- 7/ Horaires variables : prendre le temps de tout mettre à plat, dans un cadre apaisé.
- 8/ Contraintes décalage horaire par rapport aux services support, par exemple des services SPF ou encore RH, joignables qu'en matinée, ainsi que les horaires de fermeture des applications
- 9/ Construction de la future direction : quid ?
- 10/ Emplois : 200 suppressions d'emplois en Guadeloupe depuis la fusion... manque cruel de personnel dans certains services...par ex : le SPF qui accuse un retard d'un an sur les publications
Le ratio charges/emplois en Guadeloupe est multiplié par 3 par rapport à la France Hexagonale
- 11/ Demande de l'arrêt des restructurations
- 12/ Concours : conditions matérielles dégradées notamment pour l'entretien jury en visio (débit internet insuffisant)
- 13/ Demande d'augmentation de la prise en charge employeur sur le montant du repas (vie chère et inflation)
- 14/ Intervention sur la situation du cadastre en Guadeloupe
- 15/ Les problèmes liés à la représentativité dans les instances locales ou hexagonales des collègues informaticiens ont été évoqués

La CGT vous proposera de débattre sur les sujets en stagnation et ceux pour lesquels les promesses n'ont été tenues. Elle vous proposera des pistes de réflexion pour l'avenir.

Thématiques	Termi nées	En cours	Prome sses non tenues	oubliés par la DG
1/avenir de la structure de Marie-Galante	X			
2/avenir du CDFP de Saint-Martin, dans le cadre particulier de son statut de collectivité autonome		X		
3/La formation professionnelle des agents DGFIP du CDFP et des agents de la COM en lien avec l'école nationale des finances publiques			X	
4/Demande la présence d'un Inspecteur Sécurité Santé au Travail basé en Guadeloupe				X
5/Sécurisation du CIMM / mutation : encore beaucoup de collègues qui attendent un retour en Guadeloupe	X			
6/Liste d'aptitude...peau de chagrin d'année en année...les promesses lors de la fusion n'ont pas été tenues				X
7/Horaires variables : prendre le temps de tout mettre à plat, dans un cadre apaisé.		X		
8/Contraintes décalage horaire par rapport aux services support, par exemple des services SPF ou encore RH, joignables qu'en matinée, ainsi que les horaires de fermeture des applications	X			
9/Construction de la future direction : quid ?		X		
10/Emplois : 200 suppressions d'emplois en Guadeloupe depuis la fusion...				X
11/Demande de l'arrêt des restructurations en Guadeloupe	X			
12/Concours : conditions matérielles dégradées notamment pour l'entretien jury en visio (débit internet insuffisant)	X			
13/Demande d'augmentation de la prise en charge employeur sur le montant du repas. (vie chère et inflation)				X
14/la situation du cadastre en Guadeloupe	x			
15/Les problèmes liés à la représentativité dans les instances locales ou hexagonales des collègues informaticiens ont été évoqués				X
TOTAUX	6	3	1	5

Nouveaux chantiers à ouvrir :

- 1 Mobilité des lauréats aux concours interne spécial et des listes d'aptitude
- 2 Stage probatoire, en Guadeloupe, pour les stagiaires B et A qui le souhaitent
- 3 Cumul des priorités : ajouter concours dans les DROM
- 4 Télétravail de 3 jours en GUADELOUPE pour les agents qui le souhaitent, qui sont rodés, autonomes, déjà formés (mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle / éviter d'être sur les routes très accidentogènes et encombrées de Guadeloupe)

La délégation CGT Finances Publiques de Guadeloupe

- Bertin CHENILCO (Secrétaire régional)**
- Yvan DAUPHIN (Secrétaire adjoint)**
- Cécile BLONDIN (Trésorière régionale)**
- Frédéric TURLET (Membre CE)**
- Cécile DOUCHEMENT (Membre CE)**
- Sarha BANDOUE (Membre CE)**